

Parcs Nationaux du Canada.*—Afin d'assurer la perpétuité des régions les plus pittoresques et les plus intéressantes du Canada, le gouvernement fédéral a établi les Parcs Nationaux. D'un caractère fort différent et affectées à des fins variées, ces régions comprennent: les parcs scéniques et récréatifs, de la côte de l'Atlantique jusqu'aux Montagnes Rocheuses et aux Selkirk; les parcs nationaux, ou réserves d'animaux sauvages—immenses étendues clôturées pour la conservation et la multiplication d'espèces menacées d'extinction; et les parcs historiques nationaux. Elles sont sous la régie du Bureau des Parcs Nationaux, Branche des Terres, Parcs et Forêts, Ministère des Mines et Ressources. Ce même organisme s'occupe aussi des sites historiques d'intérêt national acquis un peu partout à travers le pays. (Voir pp. 82 à 95 de l'Annuaire de 1938.)

Dans ces parcs nationaux, la vie sauvage jouit de la plus grande protection et, autant que possible, les conditions primitives naturelles y sont maintenues. L'administration locale des parcs les plus vastes est effectuée par des surintendants résidants, aidés de gardiens qui remplissent le double rôle de garde-chasse et de garde-forestier. Les terrains de camping bien aménagés, les pavillons de baigneurs, les terrains de jeux, les terrains de golf, les courts de tennis et les piscines à l'extérieur ont multiplié les occasions et les moyens de vivre au grand air et de se récréer. Dans plusieurs parcs, des hôtels modernes, des camps de bungalows et des chalets exploités par des entreprises privées offrent les facilités de logement. Les parcs sont desservis par les chemins de fer et les routes pour automobiles; 700 milles de route pour autos et 3,000 milles de piste ont été construits pour donner accès aux régions les plus pittoresques.

Les parcs scéniques et récréatifs renferment des régions d'une splendeur insurpassable dans les Montagnes Rocheuses et Selkirk du Canada occidental. Parmi ceux-ci se trouvent les parcs nationaux d'Alberta, Banff, Jasper et Lacs Waterton, sur le versant oriental des Rocheuses; les parcs Kootenay et Yoho, de la Colombie Britannique, sur le versant occidental; et les parcs Glacier et Mont Revelstoke, aussi de la Colombie Britannique, dans les monts Selkirk. Malgré une ressemblance générale entre ces parcs, chacun d'eux possède cependant des caractéristiques et des phénomènes particuliers, une flore et une faune variées et des paysages différents. Le parc de Banff contient les fameuses villégiatures, Banff et le lac Louise; celui de Jasper comprend le centre touristique bien connu, Jasper. La nouvelle auto-route Banff-Jasper, qui est maintenant terminée et sera officiellement inaugurée vers le 1er juillet 1940, reliera directement ces endroits.

A l'est des montagnes se trouvent le parc national Prince-Albert, de la Saskatchewan, un exemple typique de la région forestière et lacustre bordant les prairies au nord-ouest, et le parc national Riding Mountain, du Manitoba, une région bien boisée parsemée de lacs et d'une altitude générale de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. En Ontario, l'on trouve trois petits parcs nationaux établis principalement comme zones de récréation. Ce sont la Pointe-Pelée, les Iles de la baie Georgienne et les Iles du St-Laurent.

Les additions les plus récentes au réseau canadien des Parcs Nationaux sont dans les Provinces Maritimes. Le parc national des Hautes Terres du Cap-Breton,

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, directeur, Branche des Terres, Parcs et Forêts, Ministère des Mines et Ressources, Ottawa.